

## EXPANSION ET MODERNISATION

Chers adhérents du Syndicat des Industries de Madagascar.

Mesdames et Messieurs,

L'esprit que des fondateurs ont insufflé lors de sa création en 1958 c'est-à-dire voici 57 ans perdure toujours.

En mémoire à nos amis disparus cette année, je vous prie d'accorder une minute de silence pour Josette Razafiarisoa de Bongou et à Francis Rakoto de la Soam.

.....

Je vous remercie, prenez place.

Mes premiers mots seront pour Vous, les membres qui constituent notre association.

Mot de reconnaissance d'avoir gardé cette Foi au travail, de ce travail pour le développement de soi mais aussi pour le développement de la Nation.

Nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau, Merci à la participation responsable et au principe de l'alternance qui ne peut qu'enrichir les idées et les échanges constructifs.

Mes hommages aux différents membres des Comités Directeurs et des Conseils d'Administration précédents, mais aussi aux présidents successifs en général qui ont gardé la flamme aussi ardente.

Mention spéciale, au président Stephane, au président Hery et au président Naina qui m'ont transmis voici 28 ans ce virus entrepreneur et promoteur.

A l'orée de ce mandat de deux ans, deux idées directrices focalisent mon horizon.

D'une part, la notion « **d'Expansion** » et d'autre part celle de « **Modernisation** ».

**Expansion**, le titre de notre magazine bimestriel n'est pas innocent.

Véhiculé les informations concernant les industries est sa mission première mais aussi de développer les circuits économiques pour créer et renforcer le Tissu industriel.

De cet outil de communication, nous projeterons de tenir la Troisième Edition du Salon de l'Industrie en 2016.

**Expansion**, pour la création de nouvelles Unités industrielles.

La création de nouveaux pôles industriels, à l'instar de celle d'Antsirabé où deux grandes unités sont présentes.

Le PIC (Programme Intégré de Croissance) a identifié plusieurs sites à Madagascar.

Celle de Fort-Dauphin est opérationnelle. Celles de la région de Diana dans le Nord et celle dans le Sud sont au stade d'étude.

**Expansion**, pour les nouvelles adhésions à notre association. Aujourd'hui forte de 87 membres, notre objectif sera d'atteindre la centaine.

Notre Benjamin, si je peux m'exprimer ainsi, est la société « Madagascar Oil » activités d'exploration pétrolière sur le site pétrolier de Tsimiroro. Employant 113 personnes avec un capital social de 40 millions d'ariary.

Directeur Général est Stewart Ahmed.

**Expansion**, pour créer la richesse au sens de l'économiste Ricardo.

Deux cercles ont élaboré d'une part la politique industrielle composés d'Olivier Donnat Andriamahefamparany et de Mireille Ratoaveloson et d'autre part la stratégie industrielle composée par des membres du SIM et dirigée par Christian Rajaosafara.

La Direction Exécutive tient à votre disposition ces documents qui serviront comme force de propositions auprès des autorités.

Je souhaiterais pour illustrer cette « richesse » vous donner trois chiffres significatifs.

En termes d'emploi : le SIM compte 41.029 emplois directs en 2012 représentant 8% de l'emploi formel et 21 % de l'emploi offert par le secteur industriel.

Pour le secteur secondaire, la structure du PIB est actuellement estimée à 14%.

En termes d'impôts et taxes : le secteur industriel, membre du SIM, a versé une part de 25 % sur les recettes fiscales.

Selon les données de la Cnaps en 2012, l'Industrie demeure le plus grand pourvoyeur d'emploi formel représentant 37% de l'ensemble des emplois offerts par le secteur formel.

C'est le poids économique du secteur industriel.

Pour cela et afin de mieux appréhender la vie des Industriels, le Comité Directeur 2015-2017 s'engagera à faire la visite d'une entreprise une fois par mois.

Cependant cette expansion ne pourra se faire sans la « **modernisation** »

**Modernisation** dans le sens anglo-saxon i.e Up-To-Date.

Sans tomber dans l'analyse de la syntaxe « Up-To-Date » que l'on peut traduire par « à la page », ce terme englobe la notion du présent tout en incluant celle de l'avenir.

En d'autre terme, une vision du développement industriel dans les dix ans à venir.

**Modernisation** de l’outil de production.

Elle inclut les hommes et le matériel.

Elle passera par la Formation et la Capitalisation des Ressources Humaines.

Un adage de Madagascar le traduit parfaitement :

Je cite: « Aza tsy tia olona fa ny olona no harena »

Je traduis: “Que les hommes ne vous soient indifférents car c’est la richesse. »

Notre industrie doit être composée d’hommes compétents, capables de se hisser au niveau régional et international.

A cette notion de formation doit se greffer celle de savoir-faire pour atteindre l’objectif de la qualité et de la référence.

Ce n’est point impossible.

Il est important que l’Etat revalorise toutes ses infrastructures à savoir les routes, les ponts, les ports fluviaux, les ports maritimes, les hangars, le réseau de communication et offrir un service de qualité à ses contribuables notamment auprès des services administratifs des différents ministères.

L’élaboration du « Code de l’Industrie » contribuera aux réformes de cette relance tant attendue.

Pour cela un travail de lobbying avec l’Etat dans le cadre de la relance économique sera renforcé, tout cela en parité avec l’élaboration et l’application du Code de l’Industrie.

**Modernisation**, de l’outil de travail.

Une industrie demande un résultat.

Définir un objectif et trouver les moyens pour y arriver.

La technique nous facilite à atteindre ce résultat, par des machines, mais aussi par un processus qui nous permettra de rentabiliser notre unité.

A cela, un retoilettage des taxes à l’importation des outils de production sera à définir pour proposition auprès de la direction générale des Douanes.

**Modernisation** de la maîtrise de l’énergie.

Maitrisable et incontrôlable.

Maîtrisable par nos unités indépendantes, l’énergie dans nos coûts occupe près de 30% de notre prix de revient.

Notre société nationale de fourniture d’énergie ne satisfait pas la demande.

Une politique Prioritaire nationale devrait alléger les contraintes techniques pour atteindre une meilleure performance.

Un rapprochement public-privé et gagnant-gagnant est souhaitable. Plusieurs fournisseurs d'énergie sont disposés à travailler dans ce domaine.

En guise de **conclusion dite provisoire**,

Malgré les différentes crises, l'Industrie de Madagascar

a su maintenir son activité.

Cependant, fort est de constater que certaines industries peinent à trouver le chemin du développement à cause des importations illicites et à la vétusté des outils de production.

D'ores et déjà, nous remercions les pouvoirs publics des bonnes intentions à notre endroit mais nous souhaiterions une meilleure coopération et des mesures concrètes et efficaces.

Le code de l'Industrie comblera les lacunes institutionnelles et administratives pour un meilleur esprit de compétitivité national, régional et international.

Chers Amis,

Permettez-moi de vous lire un passage d'un texte de Jean Jaurès à propos de la Condition Patronale :

Je cite :

« Le courage, pour l'entrepreneur, c'est l'esprit de l'entreprise et le refus de recourir à l'Etat ; pour le technicien, c'est le refus de transiger sur la qualité ; pour le directeur du personnel ou le directeur d'usine, c'est la défense de la maison, la défense de l'autorité et avec elle, celle de la discipline et de l'ordre. »

Vive le SIM !

Bon courage à Tous !

Merci.